

**L'ESSENTIEL**

- Pour garantir la réussite de tous les élèves, l'École se construit avec la participation des parents. La qualité de la relation entre l'École et les parents constitue en effet un levier tant pour améliorer le climat scolaire que pour lutter contre l'échec scolaire.
- Il s'agit de veiller à ce que tous les parents soient véritablement associés aux projets éducatifs d'école ou d'établissement comme membres à part entière et actifs de la communauté éducative. Un « statut des parents délégués » englobant un ensemble d'actions se met en place. Il s'agit également d'accorder une attention particulière aux parents dits « éloignés » de l'institution scolaire, par des dispositifs innovants et adaptés.

**Donner toute leur place aux parents d'élèves pour accompagner leurs enfants vers la réussite éducative****Les mallettes des parents généralisées**

Les mallettes des parents en CP et en classe de 6<sup>e</sup> sont généralisées pour être proposées aux équipes volontaires. Ce dispositif porte sur des moments clés du parcours scolaire des élèves, celui, entre autres, où l'élève du CP apprend à lire et à écrire, et où celui de 6<sup>e</sup> passe d'un professeur des écoles, souvent unique intervenant, à un nombre plus conséquent d'enseignants.

Un site « Mallette des Parents » conçu avec l'appui de l'Onisep permet d'accéder aux ressources des mallettes existantes ainsi qu'à de nouvelles ressources à destination des équipes pour renforcer la coopération entre l'École et les parents, de la maternelle au lycée.

Ces mesures permettent aux parents alors informés de mieux comprendre l'École et d'accompagner ainsi leur enfant vers la réussite.

30 000 exemplaires de la mallette des parents CP et 10 000 exemplaires de la mallette des parents 6<sup>e</sup> ont été diffusés aux équipes volontaires.

**Les espaces parents**

Favoriser ce lien entre l'École et les parents passe par la mise en œuvre effective des espaces parents dans les écoles et les établissements scolaires. Ces espaces permettent à la communauté éducative de réfléchir sur la place des parents, dans une réelle recherche d'alliance éducative.

Des outils aident à cette mise en œuvre et au développement de ces espaces sous forme d'un guide méthodologique et d'une plaquette. Le guide propose des éléments clés pour asseoir une relation avec les parents. Ressources et illustrations feront des espaces parents un élément moteur de la réussite de la coéducation.

**Un « espace parent » au sein d'un établissement de l'enseignement secondaire**

Le « Lieu échanges parents » donne l'exemple d'une mobilisation collective pour créer un espace au sein duquel les différents acteurs éducatifs redéfinissent la manière d'être ensemble, de partager les problèmes de l'École et les enjeux liés à la scolarité. Animé par un « adulte relais », cet espace transforme les

relations et innove notamment en proposant des activités pendant les heures de cours des élèves. À la rentrée scolaire 2016, un vade-mecum, réalisé avec les fédérations de parents d'élèves, facilitera le développement, dans l'ensemble des établissements scolaires, de ces espaces dédiés à la mise en œuvre d'un dialogue de qualité et pérenne entre l'ensemble des membres de la communauté éducative. ■

**Les parents et les projets éducatifs territoriaux**

Dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires, les représentants des parents d'élèves sont associés à l'élaboration et au suivi des projets éducatifs territoriaux. Pour renforcer le dialogue avec les familles concernant l'articulation des temps scolaires et périscolaires, la série des « brochures PEDT » sera complétée par une brochure dédiée à la participation des parents délégués au suivi et à l'évaluation des projets éducatifs territoriaux.

**10 000 jeunes au service du lien entre l'École et les parents**

Pour l'année scolaire 2016-2017, 10 000 jeunes en service civique sont prévus pour se déployer en soutien de la politique de participation des parents à l'École. Les fédérations de parents d'élèves peuvent également être agréées pour développer la formation et l'accompagnement des parents souhaitant s'engager dans la vie de l'École.

**Un soutien renforcé à l'action des fédérations de parents d'élèves**

Le ministère a renouvelé pour cette rentrée son engagement pluriannuel avec les deux principales fédérations de parents d'élèves. L'accent est mis sur la formation apportée aux parents d'élèves et sur l'action en faveur de l'implication des parents les plus éloignés de la culture scolaire.

**ASSOCIER LES PARENTS D'ÉLÈVES PASSE ÉGALEMENT PAR LA CRÉATION D'UN « STATUT DU PARENT DÉLÉGUÉ »**

Ce statut englobe l'ensemble des réponses permettant de donner toute leur place aux parents. Il permet de favoriser leur engagement et la reconnaissance de leur engagement.

Il complète la création du site [info-parents-accessibles.education.gouv.fr](http://info-parents-accessibles.education.gouv.fr) destiné à rendre accessible au plus grand nombre des parents des ressources numériques pour une meilleure connaissance du fonctionnement de l'École. Il se conjugue avec les actions menées par les fédérations de parents d'élèves en matière de formation de leurs membres et d'implication des parents d'élèves dits « éloignés ». ■

## Faciliter la participation des parents délégués

### La participation des parents délégués dans les instances nationales, académiques et départementales (CSE, CAEN, CDEN...)

La participation des parents délégués à ces instances est facilitée par la création, au bénéfice des parents d'élèves non-salariés, d'un dispositif similaire au congé de représentation qui couvre actuellement les parents d'élèves, salariés et agents publics.

### La participation des parents délégués à la vie de l'École ou de l'établissement scolaire

Favoriser la participation des parents délégués à la vie de l'École ou de l'établissement scolaire implique de faciliter l'organisation du dialogue avec les parents tout au long de l'année et notamment leur participation aux instances délibératives. Cela passe aussi par la diffusion d'un vade-mecum de bonnes pratiques sur l'organisation des élections des représentants de parents d'élèves, sa préparation avec les représentants des associations des parents d'élèves, le calendrier et les horaires des réunions.

## Reconnaître l'engagement des parents d'élèves délégués

### La charte du parent délégué en entreprise

Dans les entreprises qui le souhaitent, une Charte du parent délégué, établie en lien avec l'Observatoire de l'équilibre des temps et de la parentalité, est diffusée à partir de la rentrée 2016. Elle permet une prise de conscience par les employeurs du rôle des parents d'élèves délégués et l'importance de la valorisation de cet engagement pour les salariés.

### Le référentiel des activités du parent délégué

Un référentiel des activités du parent délégué se construit avec les fédérations de parents d'élèves. Il identifie les compétences développées par les parents délégués au sein des écoles et des établissements scolaires comme au sein des instances nationales, académiques et départementales, et permet un accès à la validation des acquis de l'expérience.

La création du compte personnel d'activité permet de mieux reconnaître et de soutenir l'investissement des parents délégués avec son compte engagement citoyen.



## eParents, une application mobile pour les parents d'élèves du cours préparatoire à la troisième

À l'occasion de la rentrée 2016, le ministère propose aux parents d'élèves une application mobile eParents qui leur est spécialement dédiée.

Destinée à apporter des réponses et des informations aux parents de manière pratique et concrète, au plus près du quotidien de leurs enfants et de leur établissement, **l'application eParents sera disponible dès la rentrée scolaire avec des fonctionnalités qui évolueront au cours de l'année.**

En renseignant le niveau de scolarité ainsi que l'école ou le collège du ou des enfants, les parents peuvent recevoir des notifications, consulter et télécharger :

- le calendrier scolaire en fonction de sa zone et les temps forts de l'année ;
- les nouveautés du collège et les informations générales de l'école élémentaire ;
- la fiche établissement, les horaires de son école, l'emploi du temps de son collège...